

Charte Ecotourisme Seignanx

Hébergements
Activités / Loisirs



Année 2014

L'Ecotourisme, Valeur essentielle du Seignanx



Office de Tourisme du Seignanx
RN 10 - BP 34 - 40440 ONDRES
Tel: 05 59 45 19 19
www.seignanx-tourisme.com
contact@seignanx-tourisme.com

Charte Ecotourisme Seignanx 2014

ENGAGEMENTS

Cette charte s'adresse aux acteurs touristiques qui exercent leur métier avec le souci de préserver durablement les espaces naturels et le cadre de vie local. En signant cette charte, le prestataire s'engage à :

- Respecter les critères listés ci-dessous.
- Transmettre la preuve des engagements à l'office (sur demande).
- Communiquer sa consommation d'eau et d'électricité à l'office (sur demande).

CONTREPARTIE

L'Office de tourisme du Seignanx s'engage à respecter la charte et propose les services suivants aux signataires:

- Mise à disposition d'un kit de mesure (eau, électricité...).
- Mise à disposition de fiches pratiques (entretien alternatif, plantes locales...).
- Mise à disposition d'outils de communication (guide, affichettes, autocollants...).
- Mise à disposition d'un espace pro : Ressources, référentiels, grilles de classement...
- Mise à disposition du logo «éco-tourisme Seignanx»

SIGNATURE

Coordonnées du signataire

Raison sociale (professionnels) :.....

Nom :.....

Prénom :

Ville :.....

Tel :.....

Courriel :

Fait à :.....

Le :/...../.....

**Pour l'Office de tourisme
La présidente / le responsable**

**Pour le prestataire,
Le gérant / le responsable**



Charte Ecotourisme Seignanx 2014

Les 10 critères :

✓ Acheter éco-responsable

1 -Utiliser du matériel respectueux de l'environnement (équipement durable, matière écologique...).

2 -Préférer des produits d'entretien éco-labellisés ou alternatifs (bannir la javel).

✓ Préserver la ressource en eau

3 -Préserver la qualité de l'eau en ne déversant aucun produit nocif dans le réseau d'évacuation ou les espaces naturels.

4 -Installer des économiseurs d'eau adaptés aux usages avec réducteurs de débit (<9litres / minute) pour la robinetterie.

✓ Réduire la production de déchets

5 -Installer ou indiquer un tri sélectif des déchets facilement accessible.

6 -Préférer des produits limitant la production de déchets (bannir les bouteilles en plastique) et/ou facilement recyclables (verre, papier, carton...).

✓ Favoriser la biodiversité

7 -Entretenir les espaces verts sans pesticides, avec des produits AB ou par des traitements alternatifs (désherbage thermique, paillage des massifs...)

8 -Utiliser des espèces végétales locales pour les futures plantations.

✓ Sensibiliser la clientèle

9 -Informers la clientèle de la démarche écotourisme du Seignanx (affichettes, autocollants...).

10 -Transmettre votre savoir et/ou mettre à disposition de la documentation relative à l'environnement local (faune, flore, sentiers de randonnées...).

Charte Ecotourisme Seignanx 2014

Exemple d'actions pour répondre aux engagements :

❖ Achats :

1 – Utiliser des équipements et du matériel éco-responsable :

- Appareil électriques de classe A.
- Papier, enveloppes... en papier recyclé (NF environnement) ou PEFC,
- Equipement informatique labellisé «Energy Star»,

2 – Utiliser des produits d'entretien éco-labellisés :

- Savons, produits vaisselle...
- Nettoyants surfaces, WC, vitres....

❖ Eau :

3 - Ne pas rejeter de produits nocifs dans le circuit des eaux usées (ou en extérieur) :

- Connaissance et respect de la liste des produits,
- Sensibilisation des clients (livret accueil, autocollants...).

4 - Réduire la consommation d'eau :

- Installation de mousseurs aux robinets (<9 litres/mn),
- Installation d'un réducteur d'eau (WC), d'un récupérateur d'eau extérieur...

❖ Déchets :

5 - Trier les déchets pour réduire les ordures ménagères :

- Installation de poubelles de tri (papier, carton, verre, fer...),
- Installation d'un composteur,
- Dépôt des produits dangereux (encres, piles, électroniques) en déchetterie.

6 - Utiliser des produits recyclables :

- Utilisation de piles rechargeables,
- Utilisation de panier ou cabas (pas de sacs plastiques),
- Utilisation de carafes et verres en verre (pas de verres et bouteilles en plastique),

❖ Biodiversité :

7 - Entretenir les espaces verts durablement :

- Paillage des massifs, désherbage manuel ou thermique,
- Utilisation d'engrais naturels,
- Arrosage goutte à goutte.

8 - Planter des espèces locales dans les espaces verts :

- Connaissance et respect de la liste des produits.

❖ Sensibilisation :

9 - Sensibiliser les touristes à la démarche « éco-tourisme Seignanx » :

- Diffusion et mise à disposition de brochures de l'office (logo « éco-tourisme »),
- Guide et autocollants éco-gestes mis à disposition des hébergements, loisirs...
- Information sur les transports en commun, loueurs de vélos...

10 - Tenir à la disposition des touristes des brochures, dépliants... pédagogiques :

- Information locale «Barthes de l'Adour», «Sauvegarde du lézard ocellé»
- Mise à disposition d'ouvrages, livres, magazines «nature»
- Liens vers les sites www.seignanx-randonnee.com et www.seignanx-gastronomie.com